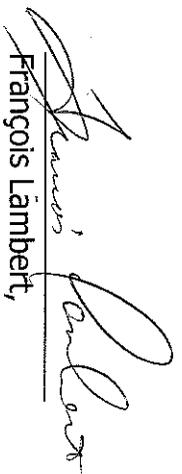


Municipalité de Saint-Pierre-Baptiste
532B route de l'Église
Saint-Pierre-Baptiste, Qc. G0P 1K0
Tél.: 418-453-2286
Télec.: 418-453-2286

Copie conforme au procès-verbal
123-07-10

Il est proposé par madame la Conseillère Christine Gaudet, appuyé et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Pierre-Baptiste souhaite

1. connaître le nom de la compagnie minière qui veut obtenir les claims.
2. une consultation avec les membres du conseil municipal et cette compagnie.
3. que l'on favorise la main d'œuvre local.
4. que nos cours d'eau et nappes phréatiques soient protégés.
5. que les ressources naturelles, la faune et les normes de protections du territoire agricole soient respectés.
6. qu'il y ait une participation financière au coût d'entretien des chemins utilisés.
7. qu'un fond soit créé pour prévoir la mise en état des lieux.
8. que la compagnie soit tenu responsable si elle contamine l'eau potable.
9. qu'elle pourra réglermenter la circulation locale pour conserver la qualité de vie de ses citoyens.
10. que l'on puisse obtenir des études pour mesurer l'impact environnemental des résidus minier.
11. que la compagnie s'engage à régler tous problèmes d'approvisionnement en eau si un résident était affecté par un forage, ouvrage relier à l'activité du prospecteur.
12. que les cultures maraichères à proximités ne soient pas affectées par l'activité de la compagnie.
13. que la municipalité puisse bénéficier sous forme de taxe foncière ou de redevance de la présence de la dite compagnie.


François Lambert,
secrétaire-trésorier